

## ANNEXE AU RAPPORT DU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2023

### Structure et caractéristiques de la dette

#### I. Présentation générale

La dette de Grigny au 1er janvier 2023 est de 27 895 529 euros répartie en 30 emprunts souscrits auprès de 7 établissements prêteurs.

Au cours de l'année 2022, Grigny s'est désendettée à hauteur de 1 566 799 € en ne souscrivant qu'un emprunt de 1 000 000 € pour le financement des investissements de l'année et en remboursant 2 566 799 € de capital.

Le montant 2022 des intérêts s'élève à 567 141 €.

Le montant des intérêts 2023 des prêts existants serait de 756 159 €. Il est basé sur la prise en compte du taux du livret A à 3 % à compter du 1<sup>er</sup> février 2023 et pour la dette en taux variable (faible part de l'encours), sur l'hypothèse d'une hausse de 0,5 % sur les taux anticipés de marchés. Au total, cela conduit à des intérêts augmentés de 69 160 € par rapport aux conditions du dernier trimestre 2022 et d'environ 237 000 € par rapport aux taux effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Pour l'exercice 2023, l'annuité devrait être de 3 404 191 €, dont 2 648 032 € de remboursement de capital et 756 159 € d'intérêts. Le taux moyen de la dette monterait à 2,82 % en 2023, du fait de la remontée des taux lié au contexte inflationniste.

	2022	2023
<b>Encours de dette au 1<sup>er</sup> janvier</b>	29 462 054 €	27 895 529 €
Nombre d'emprunts	29	30
Annuités à rembourser	3 133 940 €	3 404 191 €
<b><i>Dont capital</i></b>	2 566 799 €	2 648 032 €
<b><i>Dont intérêts</i></b>	567 141 €	756 159 €*
Taux moyen d'endettement	2,04 %	2,82 %

\* Valeur susceptible d'évoluer en fonction des taux variables

### A. B - Comparatif avec les communes entre 25 000 et 30 000 habitants

Le comparatif s'effectue avec des communes de taille équivalente à 10% près en nombre d'habitants. Les données sont celles au 31/12/2021.

	Grigny	Échantillon Communes au niveau Région
<b>Nbre de communes</b>	1	31
<b>Endettement</b>	29 501 k€	30 010 k€
<b>Dettes / Habitant</b>	1 040 €	1 083 €

Grigny affiche une dette par habitant très légèrement inférieure à celle des communes de la même strate en Île-de-France.

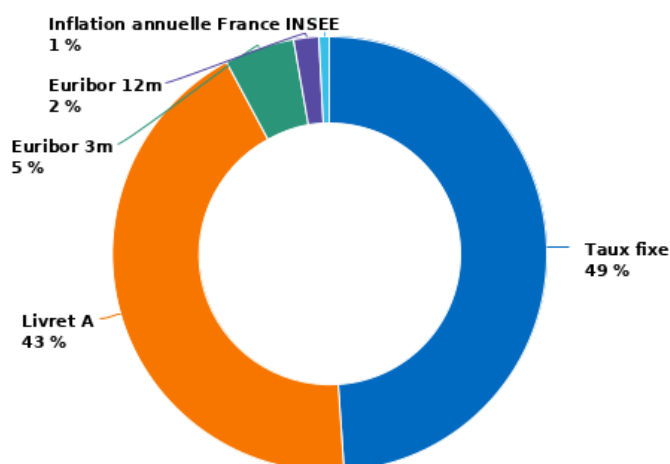
Le niveau d'endettement est également relativement similaire à celui de la strate nationale des communes de 20 000 à 50 000 habitants, qui était de 999 €/hab en 2021.

### B. C - Caractéristiques de la dette au 1er janvier 2023

**Dettes par type de risque** : 92 % de l'encours est positionné soit en taux fixe, soit sur le livret A. Grigny est peu exposée aux risques des marchés. Néanmoins, les augmentations successives du livret A en 2022 (+0,5 % en février et +1 % en août) entraînent une hausse sensible des intérêts à payer en 2023, d'autant plus que son taux va être porté à 3 % dès février, compte tenu du fort taux d'inflation actuel (5,9 % en 2022) et attendu en 2023 (autour de 6 %).

Par ailleurs, alors que les emprunts annuels précédents avaient été choisis en taux fixe, le dernier a dû être contracté à taux variable compte tenu de la forte augmentation des taux et du plafond que constitue le taux d'usure. Il est donc possible qu'au moins une partie des futurs emprunts soient à taux variables, sur des indices tels que l'Euribor.

Répartition par index au 01/01/2023

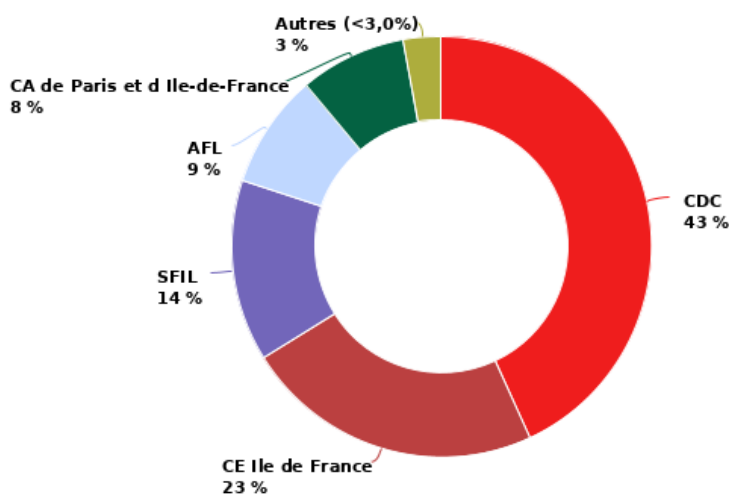


Indexation	Nombre de contrats	CRD	Part
Taux fixe	9	13 669 k€	49,00 %
Livret A	17	12 019 k€	43,08 %
Euribor 3m	2	1 465 k€	5,25 %
Euribor 12m	1	525 k€	1,88 %
Inflation annuelle	1	219 k€	0,78 %
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>27 896 k€</b>	<b>100,00 %</b>

**Dette par établissement prêteur** : avec 43 % de l'encours détenu, la Caisse des dépôts est le principal prêteur de la commune.

L'amélioration des finances de la ville permet de regagner la confiance des banques commerciales. Ainsi en 2020 l'emprunt a été souscrit auprès du Crédit Agricole et en 2021 auprès de la Caisse d'Épargne. En 2022, c'est l'Agence France Locale (AFL), banque publique appartenant aux collectivités, qui formulait la proposition la plus intéressante.

Répartition par banque au 01/01/2023



Banque	Encours	Nombre de contrats	Part
Caisse des Dépôts et Consignations	12 019 k€	17	43,08 %
Caisse d'épargne Ile de France	6 425 k€	2	23,03 %
Société de Financement Local	3 899 k€	3	13,98 %
Agence France Locale	2 433 k€	3	8,72 %
Crédit Agricole de Paris et d Ile-de-France	2 306 k€	3	8,27 %
Crédit Mutuel Ile-de-France	498 k€	1	1,79 %
Dexia	315 k€	1	1,13 %
<b>Total</b>	<b>27 896 k€</b>	<b>30</b>	<b>100,00 %</b>

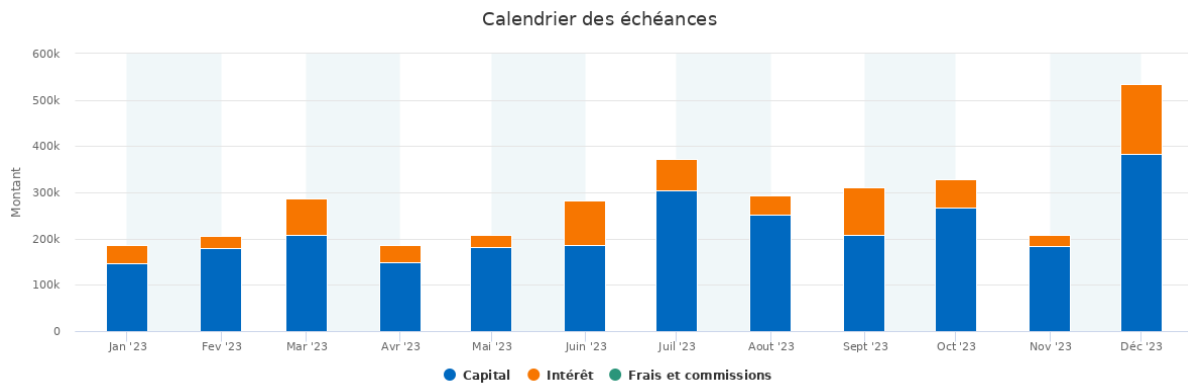
Dans le cadre du NPNRU, nous solliciterons à la fois des prêts longs auprès de la Caisse des dépôts mais nous chercherons également à diversifier les prêteurs en constituant un pool bancaire, y compris en sollicitant de nouveaux établissements de crédit. Des contacts ont été noués avec la Banque Postale, Ils sont particulièrement encourageants et permettent d'escompter pouvoir travailler ensemble.

### C. D - Les échéances mensuelles 2023

Les mensualités de la charge de la dette varient de 186 959 € en avril à 534 378 € en décembre.

Période	Capital	Intérêt	Total
01/2023	147 434,61 €	39 648,43 €	187 083,04 €
02/2023	180 214,08 €	25 738,48 €	205 952,56 €
03/2023	207 380,95 €	79 826,13 €	287 207,08 €
04/2023	148 270,61 €	38 688,47 €	186 959,08 €
05/2023	181 345,08 €	26 013,15 €	207 358,23 €
06/2023	185 207,10 €	96 326,03 €	281 533,13 €
07/2023	303 608,37 €	68 511,26 €	372 119,63 €
08/2023	251 799,86 €	41 616,44 €	293 416,30 €
09/2023	208 035,87 €	103 443,28 €	311 479,15 €
10/2023	268 005,79 €	61 468,67 €	329 474,46 €
11/2023	183 628,78 €	23 601,73 €	207 230,51 €
12/2023	383 101,20 €	151 277,06 €	534 378,26 €
<b>Total</b>	<b>2 648 032,30 €</b>	<b>756 159,13 €</b>	<b>3 404 191,43 €</b>

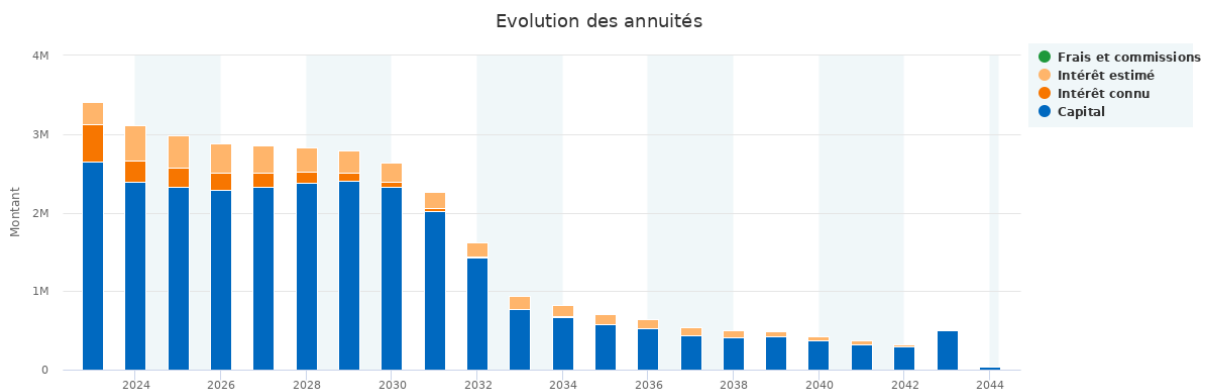
Les dates de versement sont, autant que possible, fixées en fonction des flux de trésorerie et des périodes d'encaissement de certaines recettes, dont le Fonds de Solidarité Île-de-France perçu jusqu'en 2022 en deux fois, en juillet et en décembre. Les échéances sont plutôt positionnées au second semestre, lorsque la commune perçoit mensuellement l'intégralité des douzièmes de fiscalité, de DGF et de DSU.



#### D. E - L'extinction de la dette existante

**Évolution des annuités de la dette** : pour l'exercice 2023, l'annuité de la dette existante devrait être de 3 404 191 €, dont 2 648 032 € de remboursement de capital et 756 159 € d'intérêts.

À moyen et long terme, la réduction progressive du poids de la dette actuelle va permettre d'intégrer la charge des futurs emprunts et ainsi assurer une certaine stabilité des annuités dans le temps.



**Extinction de l'endettement** : L'extinction complète de la dette existante est prévue en 2044.

La durée de vie résiduelle moyenne est de 12 ans et 7 mois.

La ville aura remboursé 50 % de sa dette actuelle d'ici 2028, et 85 % d'ici 2034.

Ces perspectives permettent d'envisager de recourir à de nouveaux prêts pour financer à la fois les opérations du NPNRU et les investissements annuels.

